

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe, tenue à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le lundi 19 décembre 2016, à 20 heures.

Sont présents :

Monsieur le maire Claude Corbeil

Mesdames les conseillères Johanne Delage, Annie Pelletier, Sylvie Adam et Nicole Dion Audette, Messieurs les conseillers Donald Côté, Sylvain Savoie, Bernard Barré, André Beauregard, Jacques Denis et David Bousquet

Est absent :

Monsieur le conseiller Alain Leclerc

Sont également présents :

Monsieur Louis Bilodeau, directeur général et M^e Hélène Beauchesne, directrice des Services juridiques et greffière

L'avis de convocation ayant été dûment signifié à tous les membres du Conseil, la séance est régulièrement ouverte.

De plus, concernant la tenue de la présente séance extraordinaire, avis public fut donné dans le journal « Le Courrier » en date du 8 décembre 2016.

Période de questions

Le Conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

Période d'information

Le Conseil procède à la période d'information réservée à l'intention des membres du Conseil.

Résolution 16-708

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sylvain Savoie
Appuyé par Donald Côté

Et résolu que le Conseil adopte l'ordre du jour soumis pour la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 16-709

Budget 2017 – Adoption



CONSIDÉRANT que Monsieur le maire Claude Corbeil a fourni aux personnes présentes des informations concernant le budget pour l'exercice financier 2017;

Il est proposé par Bernard Barré
Appuyé par Johanne Delage

Et résolu que le Conseil adopte et dépose les prévisions budgétaires pour l'exercice 2017, telles qu'elles apparaissent au document intitulé "Prévisions budgétaires 2017", le tout résumé comme suit :

REVENUS

- Taxes	70 639 977 \$
- Paiements tenant lieu de taxes	6 575 439 \$
- Transferts	2 312 636 \$
- Services rendus	10 690 962 \$
- Imposition de droits	2 804 000 \$
- Amendes et pénalités	2 355 000 \$
- Intérêts	528 750 \$
- Autres revenus	501 500 \$

IMMOBILISATIONS

- Produits de cession	135 000 \$
-----------------------	------------

FINANCEMENT

- Financement à long terme des activités de fonctionnement	846 041 \$
--	------------

AFFECTATIONS

- Surplus accumulés	0 \$
- Surplus accumulés affectés	- 463 680 \$
- Réserves financières et fonds réservés	0 \$
- Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	-425 625 \$

TOTAL DES REVENUS, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS 96 500 000 \$

CHARGES (incluant l'amortissement)

- Administration générale	9 845 853 \$
- Sécurité publique	15 974 090 \$
- Transport	17 003 963 \$
- Hygiène du milieu	21 250 468 \$
- Santé et bien-être	554 150 \$
- Aménagement, urbanisme et développement	5 990 453 \$
- Loisirs et culture	17 621 035 \$
- Frais de financement	<u>4 223 360 \$</u>
	92 463 372 \$

AMORTISSEMENT

-17 300 000 \$

FINANCEMENT

- Remboursement de la dette à long terme	6 477 522 \$
--	--------------



AFFECTATIONS

- Activités d'investissement	10 969 018 \$
- Réserves financières & fonds réservés	3 423 034 \$
- Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	467 054 \$

TOTAL DES CHARGES, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS	96 500 000 \$
---	----------------------

Le document explicatif sur le budget doit être publié dans une prochaine édition du bulletin municipal, tel que prévu au paragraphe 8 de l'article 263 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c. F-2.1).

Adoptée à l'unanimité

Résolution 16-710

Levée de la séance

Il est proposé par David Bousquet
Appuyé par Nicole Dion Audette

Et résolu que la séance soit levée à 21 h 09.

Adoptée à l'unanimité